CAP Constructeur de Routes et d'aménagements urbains – F/H

Mis à jour le 29 mai 2026

Conditions d'entrée et prérequis

- Futurs apprentis de 15 à 29 ans révolus (dérogations sous certaines conditions).
- Pas de condition d'âge pour les personnes reconnues en situation de handicap (RQTH), sportifs de haut niveau, ou ayant un projet de reprise d'entreprise nécessitant l'obtention d'un diplôme.

Niveau d'entrée

Niveau 3 - CAP

Niveau de sortie

Niveau 3 - CAP

Public visé

Futurs apprentis de 15 à 29 ans révolus (dérogations possibles)

Rythme

Alternance

Durée en centre

24 mois

Validation

- **CAP Constructeur de Routes et d'Aménagements Urbains**
 Diplôme de niveau 3 délivré par le Ministère de l'Education nationale
 RNCP40485

L'inscription à la formation se fait pour la totalité du référentiel. En cas de validation partielle, les blocs de compétences validés sont acquis.

Modalités d'évaluation

- Epreuves ponctuelles et contrôles en cours de formation (CCF)

Vous avez entre 15 et 29 ans révolus ? Vous souhaitez préparer un diplôme tout en travaillant ?

Objectifs professionnels

Le titulaire du **CAP Constructeur de Routes et d'Aménagements Urbains** construit, entretient ou remet en état autoroutes, voies piétonnières, pistes cyclables, parkings…

Ses **principales missions** sont :

- Effectuer des travaux neufs, d'entretien et d'amélioration
- Participe à la réalisation de routes, autoroutes, pistes d'aérodromes, parkings
- Réaliser le corps de chaussée (couches de base, de liaison, de finition) en utilisant des liants (bitume)
- Réaliser les abords paysagers en site urbain (voies piétonnes, bordures, pavages), des surfaces de circulation ou de jeux (courts de tennis, par exemple), des sols industriels

Le titulaire du CAP Constructeur de Routes et d'Aménagements Urbains **évolue dans des entreprises du BTP, sur des chantiers de toute taille.**

Contenu

- **Enseignements professionnels**
 Technologie de spécialité
 Dessin professionnel – lecture de plans
 Prévention Sécurité Environnement
 Prévention des Risques liés à l'Activité Physique
- **Enseignements généraux**
 Français
 Mathématiques— Sciences
 Histoire-Géographie
 Langue Vivante
 Education Physique et Sportive

Modalités pédagogiques

- Formation en alternance
- Formation théorique et pratique (plateau technique ou équipement spécifique)
- La formation pratique en entreprise est assurée par le maitre d'apprentissage

Profil des intervenants

- Enseignants formateurs du CFA académique

Les plus

Taux de réussite 2025 : 96 %

CAP Constructeur de Routes et d’aménagements urbains – F/H

Modalités de suivi

Entrée-sortie permanente

Oui

Codes réglementaires

- Code RNCP : RNCP40485
- Code diplôme : 50023122
- Formacode : 22022
- Code NSF : 341
- Code ROME : F1106 , F1704, F1702

Possibilité d'aménagement du parcours

Oui

Délais et modalités d’accès

- Pré-inscription en ligne : https://cfa-ac-alsace.ymag.cloud/index.php/preinscription
- La date de début en entreprise ne peut être postérieure de plus de 3 mois au début d’exécution du contrat. La date de début au CFA ne peut être postérieure de plus de 3 mois au début d’exécution du contrat. (Article L6222-12 du code du travail).

Financements possibles

- Formation 100% prise en charge par l’OPCO (aucun frais à la charge de l’apprenti)

Poursuite de parcours

Entrée dans la vie active :

- Constructeur de routes

Poursuite d’études :

- Possibilité de préparer un BAC PRO ou autres titres et certifications de niveau 4

Référent handicap

Toutes nos formations sont accessibles à la candidature de personnes en situation de handicap. Nos référents handicap sont à votre écoute pour l’analyse de vos besoins spécifiques et l’adaptation de votre formation.
Contact : missionhandicap@cfa-academique.fr

Réseau

- CFA ACADEMIQUE
- 2 rue Adolphe Seyboth
 67000 STRASBOURG
- info@cfa-academique.fr
- 03 88 14 10 10
- www.cfa-academique.fr
- SIRET : 18671553800044